



Est-ce-que la loi du 1er février 2007 sur l'interdiction de fumer est valable pour les HLM ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 6 février 2007

Est-ce-que la loi du 1er février 2007 sur l'interdiction de fumer est valable pour les HLM ?

Réponse :

- Le décret Bertrand s'applique dans les parties communes des immeubles.